REMARQUES

DE M. SAGE,

Directeur de l'École royale des Mines,

Sur l'extrait raisonné des rapports du Comité des Finances de l'Assemblée nationale

C'EST avec la plus grande surprise que j'ai lu dans cet ouvrage une proposition différente de celle que l'Assemblée nationale a décrétée, relativement au cabinet de l'École royale des mines, que j'ai été trente-deux années à former. Afin de mettre les faits sous les yeux, j'ai cru devoir imprimer la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à M. le président de l'Assemblée nationale, le 5 février, et la réponse qu'il m'a faite à cette occasion. Il sera aisé d'en conclure que si l'Assemblée adoptoit la proposition du Comité des finances, elle agiroit contradictoirement à ce qu'elle a décrété.

Lettre de M. Sage.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« Je vous supplie d'avoir la bonté de présenter « mon offrande sur l'autel de la patrie.

« Je remplirai désormais sans émolumens la « place de commissaire pour les essais : elle étoit « aux appointemens de six mille livres par an.

« Je donne ma bibliothèque pour servir à « l'instruction de l'École royale des mines ; c'est « un objet de douze à quinze mille livres.

« Je m'engage de faire finir à mes frais le ca- « binet des mines nationales, à la *Monnoie* ; ce « qui est un objet de vingt-cinq à trente mille « livres.

« Ayant reconnu, il y a trente ans, que la « France étoit riche en mines, et que cependant « elle étoit tributaire des autres nations, parce « qu'elle n'avoit pas l'art d'en tirer parti, j'ai « fait, pendant vingt années, des cours publics « et gratuits, pour fixer parmi nous les con- « noissances métallurgiques. J'ai sacrifié tout ce « que j'avois pour former le cabinet de l'École « royale des mines, pour servir à l'étude de « cette partie : il fixe aujourd'hui l'attention de « toute l'Europe, et est devenu un monument « national. »

Réponse de M. Bureaux de Pusi, Président.

« L'Assemblée nationale, touchée de l'offrande « vraiment patriotique dont vous lui avez fait « hommage, m'a chargé, Monsieur, de vous « remercier en son nom. Je m'acquitte avec « plaisir du devoir d'être auprès de vous l'in- « terprète de ses sentimens. Au milieu de ses « pénibles travaux, qu'il est consolant pour « elle de voir que les citoyens les plus vertueux, « et qui n'ambitionnent d'autre bonheur que « celui d'accélérer le progrès de la raison, et de « servir l'humanité par d'utiles découvertes, « soient les plus empressés à applaudir à ses gé- « néreux efforts, et à lui donner les marques « les plus frappantes de leur entier dévouement! « Persuadée de tout le bien dont la nation est « redevable à la philosophie et aux sci ences, dont « vos glorieuses recherches ont si considéra- « blement étendu le domaine, elle ne négligera « aucun des moyens qui lui seront indiqués, et « qu'elle croira propres à les encourager et à « leur donner le plus grand éclat. »

Le 12 Février 1790.

J'ai agi avec confiance et loyauté; et, depuis ce temps, j'ai acquis ce qui pouvoit rendre plus

complet et plus intéressant encore le cabinet de l'École royale des mines. J'ai fait les dispositions pour le supplément des mines nationales. J'ai refusé de recevoir au trésor royal le quartier de quinze cents livres, de la place de commissaire du conseil, et j'ai écrit à M. Du Fresne pour qu'il ne m'employât plus pour cet objet. Je transporterai ma bibliothèque, dès que j'aurai le supplément du local dont les plans sont entre les mains du comité des finances; je ferai disposer aussitôt et à la fois le cabinet et la bibliothèque, afin que la nation puisse jouir promptement et complètement du monument que j'ai élevé aux sciences dans l'hôtel des monnoies; monument dont on ne peut proposer ni entreprendre la translation dans aucun temps, parce qu'il est placé dans le centre de la ville, et placé de la manière la plus convenable : d'ailleurs cette translation occasionneroit une dépense considérable, et cent trente mille livres en pure perte, pour dégrader un monument connu de toute l'Europe, et qui fait honneur à la nation.

J'ai fait connoître dans les observations que j'ai publiées sur les vues du jardin du Roi, que les bâtimens qu'on avoit destinés pour les cabinets, étoient mal disposés, mal éclairés, et élevés sur doubles carrières; qu'en outre ce local n'étoit nullement arrangé, et qu'il étoit trop éloigné du centre de Paris, pour qu'on pût y suivre les leçons l'hiver, seule saison qu'on puisse y consacrer, etc.

On lit dans l'extrait raisonné des rapports du comité des finances, à l'article monnoie, chaire de minéralogie docimastique , deux mille livres reportées sur les mines ; et à l'article mines du même extrait raisonné, le professeur de minéralogie n'est porté que pour trois mille livres ; ce qui prouve qu'on a oublié de faire le transport des deux mille livres. Ayant fait connoître en 1784, qu'il étoit impossible de défrayer d'un cours complet de chimie et de minéralogie docimastique avec deux mille livres, on ajouta mille écus à ce traitement.

Le cours de chimie se fait au Jardin du Roi en vingt leçons, pour lesquelles on donne quinze cents livres au professeur, et deux mille livres pour les expériences.

L'Espagne m'ayant consulté, lors de l'établissement d'une chaire de chimie minéralogique à Madrid, j'ai dit que le professeur devoit trouver un état dans sa place, qui étoit dispendieuse ; aussi lui a-t-on assigné six mille livres d'appointemens, trois mille livres pour les frais d'expériences, et un garçon payé séparément.

Je pense qu'on doit conserver la chaire de chimie de l'École des mines, à cinq mille livres ; laisser les deux garçons pour le cabinet et le laboratoire : ils y sont depuis six ans, et sont nécessaires au service public qui est quotidien.

Il est aussi nécessaire qu'on passe huit cents livres par année, tant pour les habits des garçons,

que pour le bois et les petites réparations ; ce qui porteroit les dépenses du département des mines à 10200 livres.

Professeur de chimie minéralogique	5000 l.
de géométrie souterraine	2400
Deux garçons.	2000
Habits et bois	800
	10200 l.

Je finirai par faire observer que c'est moi qui ai le premier en France, dirigé la chimie du côté de la minéralogie, et que, si cette partie est suivie d'une manière convenable, nous pourrons cesser un jour d'être tributaires annuellement des étrangers, de plus de vingt-cinq millions pour les métaux qu'ils nous fournissent, et que la France renferme dans son sein : ce que j'ai fait connoître dans un mémoire que je viens de lire à la rentrée publique de l'Académie des Sciences.

La dernière phrase de la lettre que m'a adressé M. le Président de l'Assemblée nationale, fait connoître les sentimens de cet auguste Sénat.

« L'Assemblée, dit-il, persuadée de tout le « bien dont la Nation est redevable à la philoso- « phie et aux sciences, ne négligera aucun des « moyens qui lui seront indiqués, et qu'elle « croira propre à les encourager et à leur don- « ner le plus grand éclat. »

Si l'Assemblée nationale adoptoit le projet de translation du cabinet de l'École royale des mines dans un endroit où le public n'en pourroit plus jouir, ce seroit agir contre ses principes, et chercher à décourager un citoyen qui a consacré toute sa vie au bien public, auquel il desire encore concourir après sa mort.
